

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ABITIBI
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) D'ABITIBI-OUEST

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par le soussigné, que la date de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes, prévue à la salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest, au 11, 5^e Avenue Est, à La Sarre, MERCREDI LE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT (10 juin 2020) à DIX HEURES (10 h) de l'avant-midi, **est reportée à une date ultérieure.**

Ce report découle d'un arrêté ministériel du gouvernement du Québec stipulant que toute vente d'un immeuble à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes municipales ou scolaires soit reportée après la fin de l'état d'urgence sanitaire.

La date de la vente sera publiée par un avis public, donné au moins 15 jours avant le jour de la vente.

DONNÉ A LA SARRE
Ce 9 juin 2020



Normand Lagrange
Directeur général